



Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Description des stages en milieu de travail du programme Éducation à la petite enfance

Le programme Éducation à la petite enfance du Collège Mathieu est organisé en regroupement de cours. Chaque regroupement de cours désigné par le mot « BLOC » arbore une couleur différente et cible une clientèle d'enfants d'âge spécifique.

Le programme offre la possibilité aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances acquises tout au long de leur formation à travers les 5 stages en milieu de travail.

Pour le Certificat, il y a 3 stages à compléter à la semaine indiquée:

STA114 (90 hres) : aucun groupe d'âge ciblé - 12 journées consécutives.

STA125 (150 hres) : groupe d'âge ciblé - les enfants de 3-5 ans - 20 journées consécutives.

STA134 (165 hres) : groupe d'âge ciblé - les bébés et les trottineurs - 22 journées consécutives.

Pour le Diplôme, il y a 2 stages à compléter à la semaine indiquée :

STA244 (180 hres) : aucun groupe d'âge ciblé - 24 journées consécutives.

STA254 (195 hres) : la gestion - 26 journées consécutives.

Attestation de la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

L'étudiant doit obligatoirement faire une demande de vérification des antécédents auprès du service de police de sa région. L'étudiant présentera son attestation originale au gestionnaire, et ce, pour lecture seulement. Cependant, le gestionnaire confirmera que la vérification des antécédents a été complétée avec succès.

IMPORTANT : Une seule demande de vérification des antécédents en vue d'un travail avec des personnes vulnérables est exigée pour l'ensemble des stages ou selon les exigences du service de garde éducatif. En revanche, si l'étudiant fait ses stages dans différents services de garde éducatifs ou écoles, il devra présenter une nouvelle attestation de vérification de ses antécédents.



Collège Mathieu

Centre francosaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Conditions particulières et communication obligatoire

Tout(e) étudiant(e) ayant une condition médicale ou un besoin particulier reconnu (par exemple : diagnostic médical, accommodement scolaire, congé de travail, etc.) doit en informer son instructeur de stage et lui transmettre les documents pertinents dans les plus brefs délais. Cette démarche vise à : • permettre la mise en place d'un encadrement adapté à vos besoins ; • assurer le respect des obligations institutionnelles ; • favoriser un déroulement harmonieux et sécuritaire de votre stage

Choix du lieu de stage

L'étudiant est responsable de trouver son lieu de stage en milieu de travail. Le Collège Mathieu propose une liste des écoles et des services de garde éducatifs reconnus.

On demande au stagiaire qui travaille déjà au sein du service de garde éducatif ou de l'école de faire son stage pratique dans un groupe différent du groupe avec lequel il travaille habituellement. Si cela n'est pas possible, il pourrait être autorisé à le faire dans son groupe habituel.

Proposition d'accueil d'un stagiaire L'étudiant soumet sa proposition d'accueil d'un stagiaire au gestionnaire du service de garde éducatif ou de l'école. Lorsque le gestionnaire accepte cette demande, il doit identifier un membre du personnel qui accepte d'accompagner un stagiaire en éducation à la petite enfance. Il remplit le formulaire Proposition d'accueil d'un stagiaire qui sera soumis par courriel à l'instructeur du cours pour approbation. L'instructeur confirmera l'acceptation ou le refus de cette proposition, et ce, par courriel.

Choix d'un éducateur-guide

L'éducateur-guide qui accepte d'accompagner le stagiaire devra avoir au moins 3 ans d'expérience en petite enfance ainsi qu'une formation reconnue. L'instructeur du cours contactera cet éducateur-guide afin de confirmer son expérience, de lui expliquer son rôle et de s'assurer que le tout soit conforme aux exigences professionnelles du Collège Mathieu. L'éducateur-guide signera ensuite un formulaire d'engagement fourni par l'instructeur



Collège Mathieu

Centre francosaskois d'excellence en éducation
Éducation postsecondaire collégiale



Certificat en secourisme général RCR/DEA niveau C

Les étudiants doivent compléter le certificat en secourisme avant le début des cours du BLOC II. Ce cours est obligatoire pour le travail auprès des enfants. L'étudiant soumettra au gestionnaire une photocopie de son certificat lorsqu'il l'aura complété.

Confirmation de l'étudiant :

Je confirme avoir pris connaissance des informations contenues dans ce document. Je m'engage à informer le Collège Mathieu de tout changement dans ma situation en lien avec ces informations.

Signature : _____

Date : _____

Lieu : _____

Important : À remettre par courriel avant le stage